

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	27 (1955)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	Les tendances actuelles de l'emploi du bois dans la construction
<b>Autor:</b>	B.T.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-124414">https://doi.org/10.5169/seals-124414</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES TENDANCES ACTUELLES DE L'EMPLOI DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION

Le bois est un des matériaux les plus traditionnellement utilisés dans la construction, depuis des temps fort reculés.

On admettait généralement, un peu avant la guerre de 1939-1945, qu'un tiers du volume des bois d'œuvre et d'industrie consommés en France étaient absorbés par la construction.

Dans un brillant exposé, lors de la dernière session du congrès national du bois, M. Jacomet, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a indiqué qu'un logement qui, en 1938, utilisait 8 m<sup>3</sup> environ de bois, n'en utilise aujourd'hui que 5 m<sup>3</sup>; ce qui est vrai pour les habitations familiales l'est encore plus, et dans une proportion plus angoissante, lorsqu'il s'agit d'immeubles d'envergure, si en vogue actuellement, à très grande capacité de logement.

Dans beaucoup de ces « buildings », le bois a perdu une place qui, autrefois, lui revenait de tradition; la charpente métallique ou béton a très souvent remplacé la charpente de bois; les coffrages qui permettaient un bon écoulement de certains bois sont, dans bien des cas, métalliques; les menuiseries le sont aussi, et les parquets cèdent parfois la place, comme revêtement du sol, au carrelage ou à des matériaux de remplacement qui, doit-on le dire, ont parfois la fibre de bois comme composant; il n'est pas enfin jusqu'au traditionnel mobilier de bois qui ne se voit concurrencé par des meubles en tubes métalliques.

D'où vient cette désaffection profonde pour un matériau aussi noble que le bois, dont l'emploi dans la construction a été aussi longtemps indiscuté?

En partie, elle provient d'une évolution fort nette dans les méthodes de construction.

Ce qui touche au matériau bois a longtemps revêtu un caractère artisanal, et la construction en bois s'est figée dans une forme traditionnelle qui n'a pas su toujours suivre les besoins plus importants et les exigences nouvelles de la vie moderne.

Les entreprises de travaux publics ont pris rapidement une forme industrielle et l'emploi d'un matériau resté artisanal dans sa production ne correspondait plus aux désirs des réalisateurs de constructions : ingénieurs et architectes.

Le bois, matériau « d'origine organique et hétérogène », semblait mal s'adapter aux techniques modernes, qui demandent l'emploi de matériaux stables, de caractéristiques régulières et faciles à chiffrer pour permettre le calcul des pièces et des assemblages.

Une autre faiblesse que l'on a souvent reprochée au bois était sa détérioration sensible par des agents extérieurs : pourriture, insectes, qui limitaient la durée des constructions, et enfin le danger qu'il présentait en cas d'incendie.

Face au bois, revêtu de ces quelques inconvénients, se dressait toute une gamme de matériaux de remplacement, nés et développés avec l'apparition de la grosse industrie sidérurgique : fer, aciers, fabrication de l'aluminium et des métaux légers, plus près de nous, découverte et utilisation des matières plastiques. Tous ces éléments constituent une âpre concurrence, contre laquelle le bois a à se défendre.

Si, durant quelques années, nous avons assisté à une vogue de la construction métallique, une réaction n'a pas tardé à se manifester, et le bois a de plus en plus tendance à regagner dans la construction la place perdue, en s'adaptant aux exigences nouvelles, et parce

que son étude scientifique, poursuivie par des organismes comme le Laboratoire de l'Institut national du bois et le Centre technique du bois, permet sa mise en œuvre dans des conditions rigoureuses d'exactitude.

Le résultat de ces études, scrupuleusement effectuées par des chercheurs de qualité, a été de pouvoir situer le bois parmi les autres matériaux, en calculant ses résistances mécaniques aux différentes sollicitations propres à la construction, en faisant ressortir les meilleures conditions de son utilisation et en spécialisant, d'après leur caractéristique, les différentes essences dans des emplois déterminés.

Un des plus frappants résultats de cette connaissance scientifique du matériau bois a été l'évolution de la technique des charpentes en bois. Il s'est produit dans ce domaine un effort de renouvellement qui met la charpente bois au même niveau que ses concurrentes, en métal ou en béton ; l'effort technique a permis un abaissement des prix de revient, qui est certes encore à perfectionner, et l'art du charpentier s'appuyant maintenant sur celui de l'ingénieur, les nouvelles formes de charpentes bois se conçoivent, se calculent et se construisent suivant les principes de la mécanique et de la résistance des matériaux. C'est là un réel progrès, et l'apparition de la charpente clouée, de la charpente collée, utilisant de nouveaux systèmes d'assemblages, ont permis la réalisation d'ensembles des plus élégants, avec des structures nouvelles, qui peuvent aisément rivaliser avec les matériaux concurrents. Il existe dans le Sud-Ouest deux réalisations de charpentes modernes en bois qui sont une bonne illustration des possibilités nouvelles offertes dans ce domaine au matériau bois ; il s'agit de la charpente d'une importante usine de bois à Arès (Gironde) et de la charpente du Centre pyrénéen du bois de Luchon. La même évolution s'est manifestée dans les parquets, où le parquet traditionnel sur lambourdes a dû lutter contre de nouveaux matériaux (matières plastiques notamment, ou sol ciment recouvert de panneaux de fibres extra-durs).

D'autres types de revêtement en bois sont apparus sur le marché qui, sous un aspect plus esthétique, avaient pour résultat une économie de matières (lames plus minces) et des méthodes de pose plus rapides, l'ensemble conduisant à un prix de revient plus bas. En rénovant ainsi les techniques de pose et de fabrication, le parquet bois peut et doit conserver, sous une de ses nombreuses formes, sa place dans l'habitation, et certaines nouvelles formules rencontrent une faveur marquée des utilisateurs.

Le domaine de la menuiserie de bâtiment s'est également aligné sur les mêmes tendances ; les ateliers artisanaux de menuiserie ont cédé la place à des usines perfectionnées de « menuiserie mécanique » produisant en série et à meilleur prix des éléments types préfabriqués, qui connaissent une faveur certaine.

On sait la vogue dont jouit la porte plane, dont l'esthétique et les qualités techniques sont les causes d'un emploi si répandu.

A côté de ces réalisations anciennes qui ont trouvé un regain de faveur par une amélioration des qualités et des méthodes de production, il est juste de signaler des matériaux entièrement nouveaux qui, dérivés du bois, sont en passe de conquérir d'énormes marchés : citons d'abord le plus ancien, le contre-plaqué, d'un emploi maintenant courant dans la menuiserie, le revêtement, l'ameublement, etc. N'ayant pas eu à lutter

contre des routines périmées, ce matériau neuf a pris immédiatement un essor prometteur, conçu dès l'origine avec des méthodes modernes et productives.

Il faut aussi parler des panneaux de fibres de bois et des panneaux de copeaux agglomérés, industries en pleine extension et qui doivent trouver d'immenses débouchés, à condition que leurs qualités, prévues, se confirment à l'usage (stabilité, résistance à l'humidité, isolement thermique).

Indiquons enfin qu'un grand effort se fait jour depuis quelque temps pour normaliser les débits de bois de construction, par l'établissement de normes de qualité et de normes de dimensions. Bien entendu, la normalisation en matière de bois est harmonisée avec celle qui s'applique à la construction en général, afin que tous les matériaux qui y sont employés répondent à des classifications de même caractère. Il s'agit d'un élément particulièrement sérieux dans la lutte contre les matériaux de remplacement, car pour tirer le meilleur rendement d'un produit, pour éviter les pertes au maximum, les producteurs de bois comme les utilisateurs (architectes, entrepreneurs) doivent pouvoir compter sur des marchandises bien classées et convenablement dimensionnées.

A côté de la normalisation, un autre élément extérieur doit permettre au bois de retrouver sa vogue, un moment atténuée : ce sont les qualités de présentation, que les techniques modernes permettent de rendre parfaites, élément de premier ordre qui frappe l'acheteur au premier abord et qui contribue à donner confiance.

Les producteurs de bois de sciage sont, dans la plupart des cas, en mesure de fournir des bois d'une parfaite rectitude et constants dans leurs dimensions, les

machines utilisées permettant une régularité et une précision dans le travail des plus satisfaisantes.

En outre, des procédés de traitement du bois sont parfaitement au point, qui permettent d'augmenter la durabilité du matériau, c'est-à-dire sa résistance à l'action de certains organismes destructeurs : champignons, insectes...

L'application scrupuleuse de tous ces procédés a permis dans certains pays un développement très important des utilisations du bois pour la construction. On sait le grand nombre d'habitations en bois qui existent aux Etats-Unis, au Canada et dans les Pays scandinaves ; si cette faveur provient en partie d'une politique générale, d'une excellente habitude, n'oublions pas aussi que la parfaite présentation et les qualités nettement connues et augmentées par certains procédés du matériau bois en permettent un emploi rationnel, sans risque de mécompte grave.

Tout le monde se plaît à reconnaître que le bois demeure le matériau le plus confortable, le plus agréable dans les aménagements intérieurs ; ses possibilités d'emploi dans les grosses constructions restent fort intéressantes, dans la mesure où sont appliquées les techniques modernes qui en permettent un emploi valable.

Matériau traditionnel, le bois a su, sous l'emprise des événements, s'adapter à l'évolution des règles de construction, montrant une fois de plus que, convenablement employé et judicieusement traité, il restait un des matériaux les plus commodes et surtout un des plus esthétiques que met en œuvre la construction

(J. Bâ.)

B. T.

## LES AIDES FAMILIALES

On parle beaucoup, aujourd'hui, des *aides familiales*.

Mais on confond aussi bien souvent leur activité avec celle des femmes de ménage, des dépanneuses ou des employées de maison.

Or l'aide familiale diffère essentiellement de celles-ci, autant par la préparation qu'elle reçoit que par les responsabilités qu'elle peut assumer.

*Collaboratrice familiale.* — Un vieux adage dit que « la vérité sort de la bouche des enfants ». Il trouve ici son application d'une façon étonnante, car c'est un enfant qui nomma l'aide familiale venue remplacer sa mère, hospitalisée : « une maman de secours ». C'est sans doute la meilleure définition qui soit de cette jeune femme appelée à suppléer à l'absence de la mère au foyer, dans des circonstances qui sont toujours plus ou moins graves (maladie, accident, accouchement, éventuellement situation de crise créée par trop de fatigue, surcharge de travail, mauvaise gérance de temps, etc.).

*Aptitudes.* — Aptitudes physiques et morales, intelligence pratique et du cœur, facultés d'adaptation, équilibre, sens éducatif, ainsi que de solides connaissances ménagères seront les qualités maîtresses demandées à l'aide familiale. C'est dire qu'il s'agit là d'une profession qui donne à la jeune fille ou à la jeune femme l'occasion de cultiver ses dons les plus féminins et de les mettre au service des autres.

*L'aide familiale dans le monde.* — Profession nouvelle que celle d'aide familiale ? Des conférences internationales récentes ont mis en évidence que les services d'aide familiale ont commencé à se développer, dans une douzaine de pays au moins, depuis 1920 déjà.

*Les écoles suisses.* — En Suisse, des écoles se sont ouvertes depuis quelques années pour former des aides familiales qualifiées. La plus ancienne est celle de Coire, fondée en 1946, puis viennent celles de Zurich, Ibach-Schwyz, Berne, Saint-Gall ; enfin, en Suisse romande, celles de Fribourg et de Lausanne.

*Association professionnelle.* — On demande de l'aide familiale une certaine maturité, c'est pourquoi l'âge d'entrée dans ces écoles n'est pas inférieur à 19 ou 20 ans (à Zurich, 25 ans), les stages étant prolongés pour les élèves n'ayant pas 25 ans. Une Association suisse des services d'aide familiale a permis de fixer des normes communes à toutes les écoles pour la formation professionnelle, qui est de une année à une année et demi suivant l'âge ; un contrat type assure aux aides diplômées des conditions de travail et d'existence adaptées aux exigences actuelles. Des cours de perfectionnement sont organisés et l'aide familiale jouit déjà d'un statut professionnel bien établi.

*Préparation théorique et pratique.* — La préparation telle qu'elle est conçue en Suisse romande, à l'Ecole de